



**SAINT-MAUR**  
des-Fossés

**VILLE DE SAINT MAUR DES FOSSES**

**Concession de service public pour la gestion des marchés d'approvisionnement de la Ville**

**Rapport d'analyse des candidatures**

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

## Identification des candidats

| Identification du candidat (mention figurant au DC1) |                                                     |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| 1                                                    | ETABLISSEMENT DE TERRITOIRE PARIS EST MARNE ET BOIS |
| 2                                                    | DADOUN PERE ET FILS                                 |
| 3                                                    | LES FILS DE MADAME GERAUD                           |

## 1 ANALYSE FINANCIERE

Pour apprécier la capacité économique et financière du candidat, sont pris en considération les documents visés dans le règlement de consultation :

- Une déclaration concernant son chiffre d'affaires annuel global (HT) portant sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité ;
- Les bilans ou extraits de bilans concernant les 3 dernières années ;

Compte tenu du caractère d'établissement public territorial défini par la partie V du code général des collectivités territoriales, il ne sera pas analysé la capacité financière de l'ETABLISSEMENT DE TERRITOIRE PARIS EST MARNE ET BOIS.

Sur la base des comptes sociaux des derniers exercices, il a été relevé de façon systématique les données suivantes, qui sont recensées dans les tableaux ci-dessous.

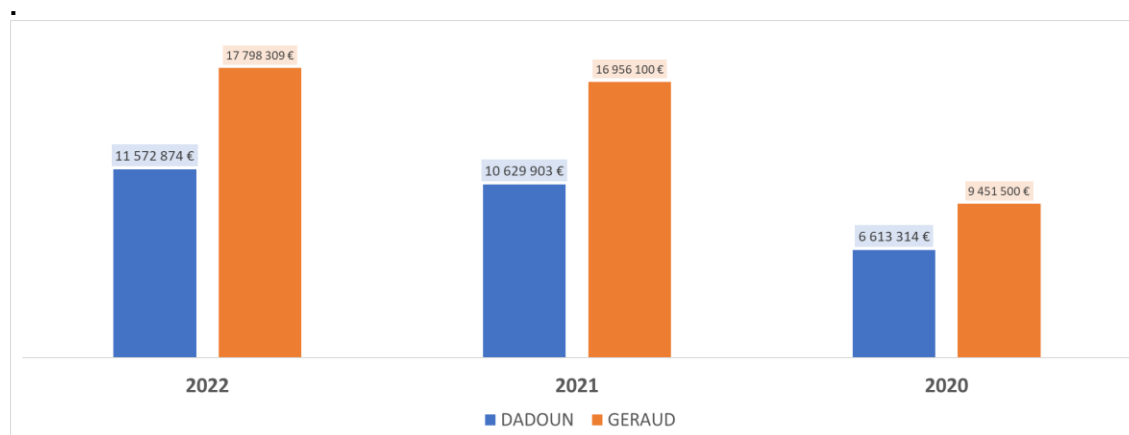
## 1.1 Les principaux chiffres des deux sociétés

|                                              | DADOUN     |            |            | GERAUD     |            |            |
|----------------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|                                              | 31/12/2022 | 31/12/2021 | 31/12/2020 | 31/12/2022 | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|                                              | 12 mois    | 12 mois    | 12 mois    | 12 mois    | 12 mois    | 12 mois    |
| Date                                         |            |            |            |            |            |            |
| Durée                                        |            |            |            |            |            |            |
| Devise                                       | €          | €          | €          | €          | €          | €          |
| Chiffre d'affaires                           | 11 572 874 | 10 629 903 | 6 613 314  | 17 798 309 | 16 956 100 | 9 451 500  |
| EBE                                          | 1 497 588  | 1 606 389  | 1 193 932  | 2 428 181  | 3 197 570  | 1 835 993  |
| Résultat d'exploitation                      | 29 044     | 182 293    | 234 075    | 293 237    | 206 700    | 353 100    |
| RCAI                                         | - 4 865    | 221 100    | 191 898    | 163 083    | 50 300     | 276 200    |
| Résultat net                                 | - 216 948  | 131 702    | 6 774      | - 23 769   | 269 300    | 208 400    |
| Capitaux propres                             | 2 566 638  | 2 613 242  | 2 744 943  | 12 574 888 | 12 614 900 | 12 290 152 |
| Provisions                                   | 395 949    | 188 754    | 298 000    | 261 849    | 293 974    | 355 460    |
| Dettes                                       | 5 343 213  | 4 103 071  | 6 244 943  | 20 639 329 | 18 324 178 | 13 286 410 |
| <i>dont dettes financières et emprunts</i>   | 1 135 547  | 1 481 207  | 1 723 636  | 7 018 491  | 6 892 282  | 5 957 700  |
| <i>dont dettes fournisseurs</i>              | 3 010 066  | 1 322 040  | 2 135 949  | 9 427 427  | 10 109 722 | 6 528 474  |
| <i>dont dettes fiscales et sociales</i>      | 887 941    | 737 882    | 987 096    | 487 608    | 185 000    | 119 258    |
| <i>autres dettes (comptes courants, ...)</i> | 209 658    | 331 647    | 1 134 845  | 1 180 271  | 1 062 155  | 574 608    |

## 1.2 L'analyse du chiffre d'affaires

Il est jugé opportun d'analyser les données et les ratios suivants :

- **Le chiffre d'affaires. Il donne une vision de la surface d'activité de l'entreprise.**

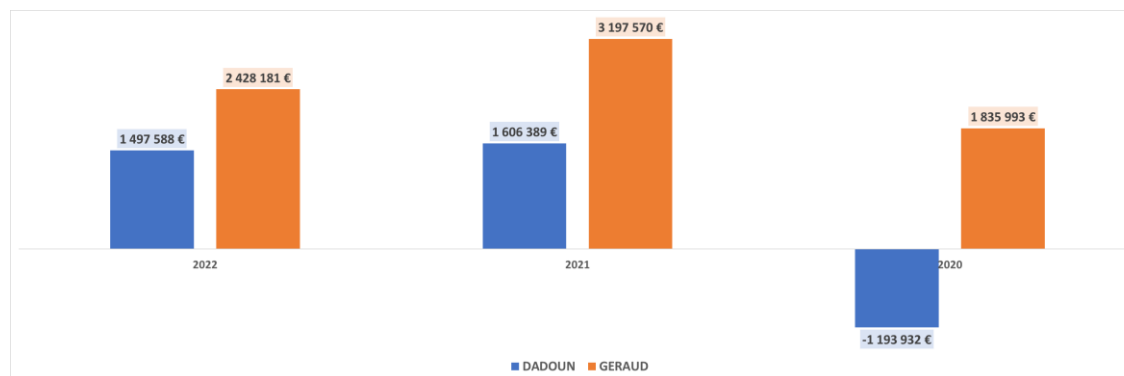


Commentaires : L'analyse du chiffre d'affaires des candidats sur la période 2020-2022 met en évidence une progression du chiffre d'affaires des deux sociétés. En effet, la société Géraud voit sa progression du chiffre d'affaires de 90% entre 2020 et 2022 environ et la société Dadoun de 75% entre 2020 et 2022. Il convient de mentionner que le chiffre d'affaires de 2020 est à nuancer compte tenu de la crise sanitaire qui a fait mécaniquement chuté le chiffre d'affaires avec la fermeture d'un certain nombre de marchés ou d'activités. En tout état de cause, il est également en progression pour les deux sociétés entre les années 2022 et 2021.

Les deux sociétés ont un chiffre d'affaires suffisant pour faire face à la nouvelle concession de service public.

### 1.3 L'analyse de l'EBE

- L'excédent d'exploitation est la différence entre le chiffre d'affaires et les charges décaissées (il est exclu notamment les charges d'amortissement, les charges financières, les charges exceptionnelles. L'excédent d'exploitation est un solde intermédiaire de gestion. On peut le calculer en décomposant les produits et les charges annuels d'un exercice comptable (les données sont toujours hors taxes). Notez que le calcul du résultat d'exploitation ne prend pas en compte les éléments financiers de l'entreprise, ni les produits exceptionnels (vente d'actifs par exemple), ni l'impôt sur les sociétés.



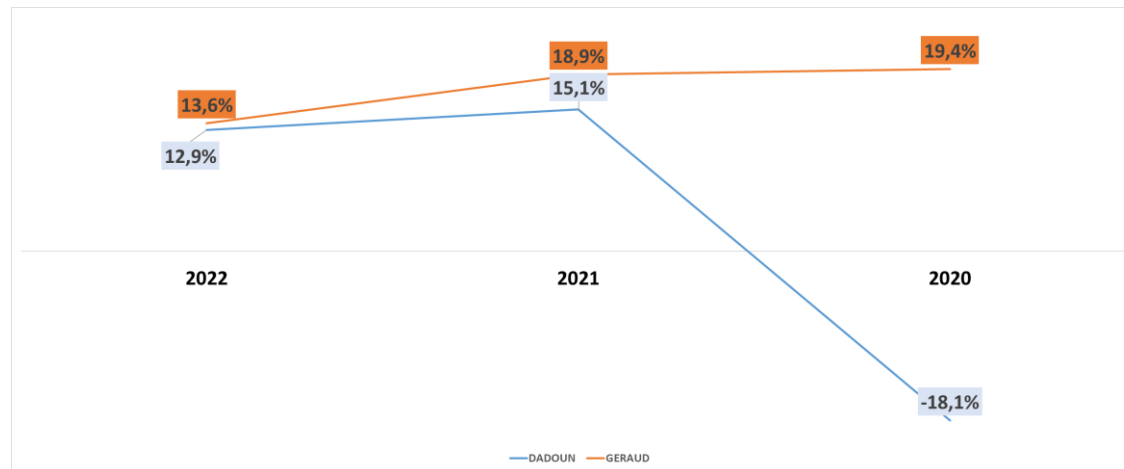
Commentaires : L'analyse de l'excédent brut d'exploitation (EBE) des candidats sur la période 2020-2022 met en évidence une situation contrastée.

Les collectivités ont un EBE faible pour l'année 2020 compte tenu de la crise sanitaire. Il est même négatif pour la société DADOUN en raison de la crise sanitaire avec des charges fixes et une réduction du chiffre d'affaires. .

Le candidat Geraud connaît une diminution de son EBE entre 2021 et 2022. Alors que son chiffre d'affaire progresse., le candidat perd 700 millions d'euros entre les deux exercices. .

Le candidat DADOUN voit son EBE , assez stable en 2021 et en 2022. Il convient d'analyser l'évolution de l'EBE par rapport au chiffre d'affaires.

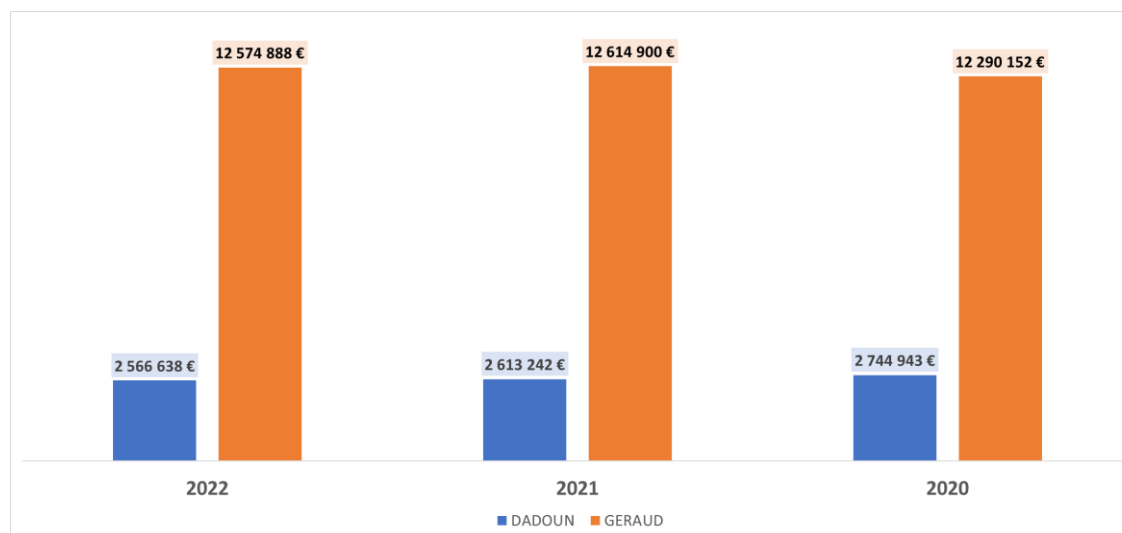
Il convient de rapporter l'EBE au chiffre d'affaires. Le tableau ci-dessous présente le taux d'EBE



Commentaires : L'analyse du taux de rentabilité souligne qu'en 2022, ils ont un taux de rentabilité semblable, acceptable pour le secteur. Il convient de neutraliser l'année 2020, compte tenu de la crise sanitaire. Il convient de mentionner que pour les deux sociétés, le taux d'EBE est en légère diminution entre 2021 et 2022. Néanmoins les taux de 2022 sont acceptables.

#### 1.4 L'analyse des fonds propres et de la dette

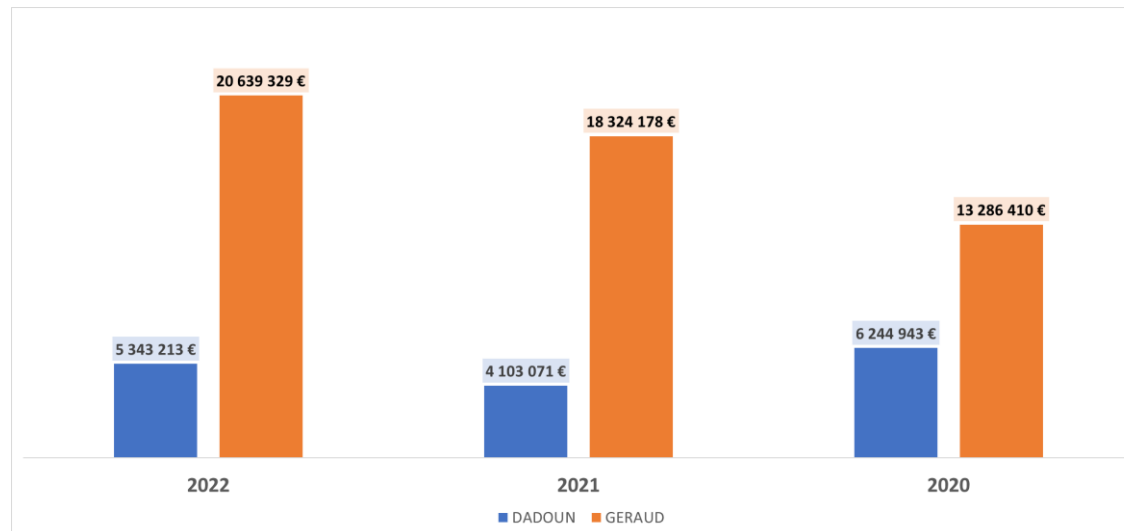
- **Les fonds propres (capitaux propres) : les fonds propres d'une société sont d'une part le cumul des capitaux investis par les actionnaires et d'autre part le cumul des résultats réalisés par l'entreprise depuis sa création qui n'ont pas été distribués . Plus les fonds propres sont élevés, plus l'entreprise est solide financièrement et peut faire face aux secousses liées aux variations d'activités, ou financer elle-même des investissements nécessaires, sans recours aux banques. En outre, des fonds propres importants vont permettre à la société de se crédibiliser vis-à-vis des banques lors d'un éventuel recours à un emprunt bancaire.**



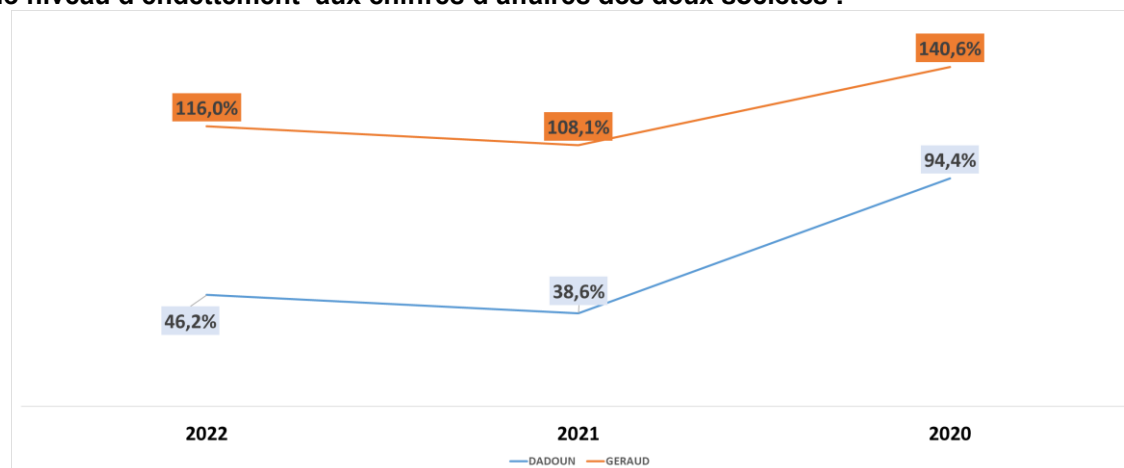
Commentaires : L'analyse des fonds propres des candidats Geraud et Dadoun met en évidence la solidité financière des deux entreprises ainsi que leur crédibilité. Toutes deux connaissent sur la période considérée (2020 -2022) une assez grande stabilité. Toutefois, le montant des fonds de la société Géraud est 5 fois supérieur à celui de la société DADOUN.



- Le niveau d'endettement est présenté ci - dessous, avec une très forte augmentation de la dette pour le candidat GERAUD qui passe de 13.2 millions d'euros en 2020 à 20.6 millions d'euros en 2022.



Il convient de rapporter le niveau d'endettement aux chiffres d'affaires des deux sociétés :



Commentaires : Le niveau d'endettement des candidats Geraud et Dadoun est différent . En effet, le candidat Geraud connaît une dette supérieure à son chiffre d'affaires annuel. Le candidat DADOUN, sauf en 2020, a un seuil en dessous de 50%.La capacité d'emprunt est donc différente. Toutefois, en l'espèce dans le cadre de ce contrat, il n'est pas demandé d'investissement aux candidats et la dette revêt un caractère moins important que lorsqu'un délégataire doit supporter des investissements. .

## 1.5 Synthèse

En synthèse, les deux candidats présentent des garanties suffisantes au titre de leurs capacités économiques et financières.